

DECRET N° 86-4 du 13 Janvier 1986

portant nomination d'un Directeur Général et
d'un Directeur au Ministère du Développement
Rural et de l'Action Coopérative, d'un Direc-
recteur Général, d'un Directeur Général Adjoint,
du Recteur de l'Université Nationale du Bénin
et de Directeurs au Ministère des Enseignements
Moyens et Supérieur.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

VU l'ordonnance N°77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulgation de
la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin et les
lois constitutionnelles qui l'ont modifiée,

VU le décret N°85-254 du 17 Juin 1985 portant composition du Conseil
Exécutif National et de son Comité Permanent,

VU l'ordonnance N°75-21 du 24 Mars 1975 fixant la composition du
Cabinet du Président de la République et la structure des Minis-
tères, notamment son article 15,

Sur décision du Bureau Politique du Comité Central du Parti de la
Révolution Populaire du Bénin en date du 8 Janvier 1986,

Le Conseil Exécutif National entendu en sa séance du 8 Janvier 1986,

D E C R E T E :

ARTICLE 1er - Sont nommées dans les fonctions ci-après au Ministère
du Développement Rural et de l'Action Coopérative et au Ministère des
Enseignements Moyens et Supérieur, les personnes dont les noms suivent :

MINISTERE DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DE L'ACTION COOPERATIVE

Société Nationale pour la Promotion Agricole (S O N A P R A)

- Directeur Général : Camarade Robert Têtêvi VINYOR,

- Directeur de l'Approvisionnement : Camarade Rigobert AZON;

.../...

MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS MOYENS ET SUPÉRIEUR

- Directeur Général du Ministère : Camarade André Pierre-Claver OKOUDJOU,
- Directeur Général Adjoint du Ministère : Camarade William O. SAGBOHAN,
- Directeur des Etudes et de la Planification : Camarade Isidore Comlan ASSOSSOU,
- Directeur des Affaires Financières et Administratives : Camarade Augustin Achadé AHOUANVOEDO,
- Directeur de l'Enseignement Supérieur : Camarade Lucien A.G. CHEDE,
- Directeur de l'Enseignement Moyen Général : Camarade José François QUENUM,
- Directeur de l'Inspection et de la Méthodologie : Camarade Grâce DOSSOU née HOUNTONDJI,
- Directeur des Bourses et Secours Scolaires : Camarade Cyriaque M. ATTLOU
- Directeur de la Recherche Scientifique et Technique : Camarade Bienvenue MARCOS,
- Directeur de l'Institut National pour la Formation et la Recherche en Education (I N F R E) : Camarade Yaya MEDE-MOUSSA,
- Directeur des Examens et Concours Scolaires et Universitaires : Camarade Damien Zinsou ALAHASSA,
- Directeur de la Production Scolaire et Universitaire : Camarade Adam Orou Boko GBANKOTO,

- Directeur des Enseignements
Moyens Technique. et Profes-
sionnel : Camarade Eugène A.K. OUEDANOU,
- Secrétaire Générale de la Com-
mission Nationale Béninoise : Camarade Nathalie BARBOZA,
pour l'U N E S C O
- Recteur de l'Université
Nationale du Bénin : Camarade Souleymane K. BASSABI,
- Directeur du Centre National
des Oeuvres Universitaires : Camarade Simon A. GBETEGAN,
(C E N O U)
- Directeur de l'Office du
Baccalauréat : Camarade Antoine DETCHENOU.

ARTICLE 2 - Le présent décret, qui abroge toutes dispositions anté-
rieures contraires et qui prend effet pour compter de la date de prise
de fonction des intéressés, sera publié et communiqué partout où
besoin sera.-

Fait à COTONOU, le 13 Janvier 1986

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Président du Conseil
Exécutif National,

Mathieu KEREKOU

le Ministre des Finances et
de l'Economie,

Ampliations : PR 8 - CC du PRPB 4
ANR 6 - CPC 6 PPC 4 SGCEN 4
Ministères 4x15 = 60 - MDRAC et
MEMS 8 x 2 = 16 - Intéressés 19
IGE et ses Sections 4 DPE-DLC 4
INSAE-UNB-FASJEP-DAN-BN 2 x 5 = 10
DB-DOF-DTCP-DSDV 4x4 = 16 -DFCA +
DGPE au MTAS 6 - SPD 2 BCP 2 JORPB 1

Hospice ANTONIO